

Communiqué de presse : 4 juin 2020

4.5 MILLIONS DE FAUX PRODUITS STOPPES AUX FRONTIERES DE LA FRANCE

L'Union des Fabricants (Unifab), association française de promotion et de défense du droit de la propriété intellectuelle qui regroupe 200 entreprises et fédérations professionnelles tous secteurs d'activités confondus, félicite les services douaniers pour leurs résultats dévoilés, aujourd'hui, par le Ministre de l'Action et des Comptes Publics, Gérald Darmanin.

Néanmoins, elle regrette une baisse des saisies de contrefaçons en 2019 (-16,7%), même si force est de constater qu'elle s'applique partout en Europe. Ce rapport souligne l'importance de l'évolution des modes opératoires des contrefacteurs qui intensifient leur présence sur internet, et notamment sur les réseaux sociaux, ce qui provoquent une recrudescence du nombre de petits colis plus difficilement contrôlables par la Douane, que des conteneurs acheminant des centaines de faux produits. Ces méthodes corroborent les chiffres du sondage IFOP pour l'Unifab, qui indiquent que 37% des consommateurs se sont fait duper en achetant une contrefaçon sur internet sans le savoir.

Les secteurs d'activité dont les produits sont les plus saisis au cours de l'année passée, représentent des pans de l'industrie dédiés au biens de consommation courante tels que : les produits de soin corporels avec 985 876 faux articles stoppés, les vêtements avec 522 796 produits contrefaisants retenus, les jeux / jouets et articles de sport qui comptabilisent 389 404 contrefaçons arrêtées, suivi de près par les téléphones mobiles dont le nombre de faux atteint 317 278 sur cette période.

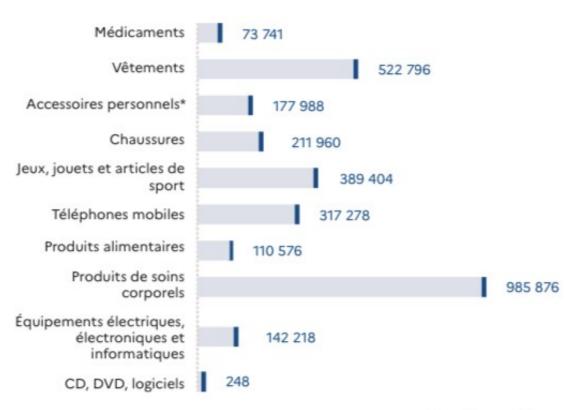
L'association se doit d'alerter les institutionnels au plus haut niveau afin de maintenir la protection de la propriété intellectuelle et de la lutte contre les faux produits comme une priorité absolue pour préserver le riche patrimoine intellectuel de la France et protéger les consommateurs.

L'Unifab, dans sa mission de sensibilisation des autorités publiques, souhaite intensifier ses sessions de formation auprès des agents de terrain, et confirmer à la Douane son soutien en cette période difficile, pour poursuivre les efforts entrepris depuis de nombreuses années.

« Cette baisse, constatée partout en Europe, nous alarme. La constance des pertes économiques que subit la France due à la présence de la contrefaçon sur le territoire est la parfaite illustration de la solidité que ces réseaux mettent en œuvre pour vendre des produits de mauvaise qualité souvent responsables d'accidents domestiques, qui peuvent altérer la vie de tout un chacun. En plus d'entacher la réputation des entreprises, mettre à mal leur savoir-faire, détruire les emplois et polluer la planète, la contrefaçon est un danger non négligeable pour les consommateurs qui sont souvent ceux qui en paient le prix fort ! Il faut garder à l'esprit que la propriété intellectuelle est une des valeurs les plus positives de notre société, nécessaire à une relance économique viable au moment où nous en avons le plus besoin. » déclare Christian Peugeot, président de l'Unifab.

Communiqué de presse : 4 juin 2020

PRINCIPALES SAISIES DE CONTREFAÇONS PAR TYPE DE PRODUITS (EN NOMBRE D'ARTICLES)



*Lunettes, sacs, bijoux,...